



UNITED NATIONS
DEVELOPMENT GROUP



*Au service
des peuples
et des nations*

**Rapport Annuel Consolidé du
“Programme d’appui au Secteur de la Microfinance en RDC, Phase II”
(PASMIF II)**

**Rapport de l’Agent Administratif
pour la période du 1 janvier - 31 décembre 2012**

Le Bureau des Fonds Multipartenaires (MPTF Office)
Bureau de Management
Programme des Nations Unies pour le Développement
<http://mptf.undp.org>

31 mai 2013

LES ORGANISATIONS PARTICIPANTES



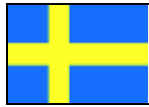
*Au service
des peuples
et des nations*

Programme des Nations Unies pour le développement
(PNUD)



United Nations Capital Development Fund (UNCDF)

LE BAILLEUR DE FONDS



Agence Suédoise de Coopération
Internationale pour le Développement (SIDA)

Table des matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
PARTIE I : RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL	2
1. Objectifs.....	3
2. Résultats:	3
3. Autres bilans ou évaluations	6
4. Ressources	7
5. Arrangements de gestion et suivi du programme	7
6. Leçons apprises	8
PARTIE II : RAPPORT FINANCIER ANNUEL	10
1. Sources, usage et solde des fonds	11
2. Contributions	12
3. Transferts de fonds	12
4. Dépenses déclarées et taux d'exécution	13
4.1. Dépenses et taux d'exécution par organisation participante	13
4.2. Total des dépenses par catégorie	13
5. Transparence et responsabilité.....	15
ANNEXE 1: SUIVI EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	16
ANNEXE 2 : Liste des acronymes	20

Résumé Exécutif

Ce rapport annuel du Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance, phase II (PASMIF II), couvre la période du 1 janvier au 31 décembre 2012. Ce rapport est en conformité avec les exigences de rapport énoncées dans l'Arrangement Administratif Standard (SAA) conclu avec le bailleur de fonds. En ligne avec le Mémoire d'Accord signé par les organisations participantes, le rapport annuel est consolidé sur la base des informations, des données et des états financiers présentés par les organisations participantes. Ce n'est ni une évaluation du Programme Conjoint, ni une évaluation de la performance des organisations participantes. Le rapport fournit au Comité de Pilotage un aperçu complet des réalisations et des défis associés au Programme Conjoint, ce qui lui permet de prendre des décisions stratégiques et des mesures correctives, le cas échéant.

Dans le cadre du programme conjoint PASMIF II, les ressources techniques et financières déployées par le PNUD et UNCDF avec les contributions de la Coopération suédoise ont permis de mettre en œuvre des changements positifs en matière d'inclusion financière en RDC. Alors que l'année 2011 a été une année de démarrage, l'année 2012 marque la pleine opérationnalité avec des évolutions perceptibles au niveau des partenaires et bénéficiaires du programme.

Au niveau micro, cela s'est traduit par des appuis en renforcement de capacités de 120 agents, et en assistance technique directe au profit de 8 prestataires de services financiers (Coopec, IMF et banque) implantés dans 6 provinces du pays. Ces appuis ont permis d'atteindre plus de 6 000 MPME et des populations à faibles revenus en milieu urbain et semi-rural estimées à plus de 30 000 nouveaux épargnants, dont plus de 35% sont des femmes. Ces institutions totalisent au 30/09/12 209 030 clients/sociétaires, 276 748 656 USD d'encours d'épargne et 244 328 988 USD d'encours de crédit. Des études de marchés ont été diligentées par le Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM) afin d'identifier les opportunités de déploiement des institutions. Des produits innovants dont l'épargne à la carte ont été développés dans les zones rurales et ont permis aux institutions d'élargir leur marché et de mobiliser davantage de l'épargne auprès des communautés.

Au niveau méso, l'association professionnelle des Coopec et celle des IMF ont été créées conformément au cadre légal et réglementaire du secteur. Elles constituent ainsi des organisations intermédiaires pour le plaidoyer et la défense des intérêts, des acteurs du secteur.

Au niveau macro, les efforts d'assainissement ont été poursuivis avec la BCC avec l'exécution de plus de 100 missions de contrôle et de supervision. Près de 90 institutions ont été contrôlées dans 8 provinces sur les 11 que compte le pays. Ceci a permis de sensibiliser les institutions aux meilleures pratiques financières, à la protection des épargnants, à la production de données financières de qualité et à l'assainissement du secteur.

Le Bureau de gestion des fonds multipartenaires (MPTF Office) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sert d'Agent Administratif du Programme Conjoint. Le Bureau de gestion des fonds multipartenaires reçoit, administre et gère les contributions du bailleur de fonds, et verse ces fonds aux organisations participantes, conformément aux décisions du Comité de Pilotage. L'Agent Administratif reçoit et consolide les rapports du Programme annuel et le soumet au Comité de Pilotage vers le Coordinateur Résident.

Ce rapport consolidé est présenté en deux parties. La partie I est le rapport descriptif annuel et la partie II est le rapport annuel financier.



PARTIE I : RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL

Titre du Programme & Référence du projet

- Titre du Programme: **Programme d'appui au secteur de la microfinance en RDC- PASMIF II**
- Réf. du Programme (*le cas échéant*): **JP DRC Microfinance II**
- Numero de référence du Projet/MPTF Office: **00078532**

Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme

Pays/Localité : République Démocratique du Congo

Secteur/Thème(s) :
Microfinance

Organisations participantes

- PNUD et UNCDF

Partenaires de mise en œuvre

Ministères (Finance,PME), Banque Centrale, FPMasbl, Associations professionnelles, Coopec, IMF

Budget du Programme (US \$)

Contribution du Fonds de la part de Swedish International Development Cooperation Agency via gestion canalisée:4 391 200 US\$

Contribution de(s) agence(s):

PNUD : 425 000 US \$, UNCDF : 400 000 US\$

Contribution du Gouvernement: en nature

Autres Contributions:

Fonds parallèles WB:7 000 000US\$**KFW:**10 000 000US\$

TOTAL: 22 216 200 US\$

Durée du Programme (mois)

Durée totale (mois): 48 mois

Date de démarrage¹: 03/05/2011

Date de clôture:31/12/2014

(ou date révisée, le cas échéant):

Date de clôture opérationnelle: 31/12/2014

Date prévisionnelle de clôture financière : 30/04/2015

Evaluation du Programme

Evaluation à mi-parcours du PASMIF II

Oui Non Date : 26.11.2012

Soumis par:

- Nom: Monah Andriambalo
- Titre: Programme Specialist, inclusive finance
- Organisations participantes ("Lead Agency"): UNDP/UNCDF
- Adresse e-mail: monah.andriambalo@uncdf.org

¹ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

1. Objectifs

Le Programme d'appui au secteur de la microfinance en RDC, phase 2, couvre la période 2010 à 2014. Il vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) par la promotion de la finance inclusive. Ses actions sont destinées à couvrir l'ensemble du territoire national par des services financiers accessibles à tous avec un accent particulier pour les femmes vivant en milieu rural.

Le Programme se fixe comme objectif la consolidation des acquis de la première phase d'appui (2006-2009) en contribuant au renforcement des capacités des différents intervenants du secteur aux plans macro, méso et micro afin de soutenir le développement de services financiers viables, de qualité et diversifiés accessibles aux populations les plus défavorisées en milieu rural et urbain. Dans ses effets et résultats attendus pour la période considérée, le programme s'inscrit dans les projections ci-après :

- **L'effet UNDAF** : d'ici fin 2012, les indicateurs 2, 4, 5, et 7 sont sensiblement améliorés. D'ici fin 2012, les mécanismes d'une planification de développement sont rétablis et les tissus socio-économiques sont redynamisés au niveau communautaire.
- **L'effet attendu du programme pays** : La cohésion sociale est restaurée dans les communautés ciblées, les économies locales sont relancées et les groupes vulnérables sont (ré-) intégrés.
- **Les résultats attendus du CPAP sont** : 1. Le cadre réglementaire et institutionnel de la microfinance est amélioré (Niveau macro) ; 2. L'infrastructure technique et financière du secteur de la microfinance est renforcée (Niveau méso) ; 3. L'offre des services Financiers est diversifiée et adaptée aux besoins des plus défavorisés (Niveau micro).

2. Résultats:

La mise en œuvre du PASMIF en 2012 a permis d'atteindre des résultats satisfaisants et des changements appréciables. Cela s'inscrit dans le cadre de résultats et de ressources du document du projet et l'exécution du Plan de travail annuel 2012 approuvé par le Comité de Pilotage du programme.

(i) Au niveau macro :

L'amélioration de l'information financière et la sécurisation du secteur de plus en plus réel grâce à la vulgarisation des instructions découlant de la nouvelle loi votée au parlement et à l'intensification des missions des contrôles auprès des institutions de microfinance. Le rapport de la Banque Centrale du Congo, fait état d'une amélioration significative des états financiers des institutions et la fermeture des institutions présentant des risques énormes pour les populations épargnantes.

Pour ce faire, les résultats suivants ont été réalisés tant dans le domaine du renforcement des capacités de la Banque Centrale du Congo et du Ministère des Finances que dans la supervision et le contrôle des institutions :

- Huit (8) instructions permettant d'améliorer le cadre réglementaire et institutionnel devant régir le secteur de la Microfinance en RD Congo ont été publiées et vulgarisées auprès des institutions;
- Vingt-cinq (25) cadres et agents de la Banque Centrale du Congo ont vu leurs capacités renforcées sur les modules CGAP notamment « la mesure et le contrôle des impayés, calcul et fixation des taux d'intérêt, et la gestion des risques opérationnelles » afin de leur permettre d'assurer le contrôle des institutions de microfinance. Deux agents de la BCC ont renforcé leurs compétences en éducation financière en prenant part au sommet Régional sur l'éducation financière au Nigeria. Trois (3) agents de la BCC ont participé aux visites d'échange au Rwanda y compris ceux de la Banque nationale Rwandaise (BNR) et Central Bank of Nigeria et également à la conférence portant sur la base des données et les indicateurs clés du secteur. A la suite de cette mission, la BCC a pu finaliser la mise en place de la base des données FINA;

- Un cadre du ministère des finances a participé à la formation Boulder en Microfinance pour assurer le meilleur suivi de l'exécution du programme;
- Une cinquantaine de participants provenant d'institutions des microfinances, ont, à l'initiative de la Banque Centrale du Congo, pris part au séminaire sur la finance responsable dans le cadre de la publication prochaine de l'instruction sur la protection du consommateur;
- 101 missions de contrôle et de surveillance sur pièces et sur place auprès de 93 Coopératives d'Épargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Microfinance (IMF) de Bas Congo, Bandundu, les deux Kasai, Maniema, Nord Kivu, Sud Kivu et le Katanga ont été réalisées. Ainsi à la suite de ces missions, trois (3) IMF, une (1) COOCEC et de onze (11) Coopératives d'Épargne et de Crédit du Nord Kivu sont engagées dans un processus de liquidations;
- 215 institutions au total dont les COOPEC, les IMF, les Cabinets d'audit et les superviseurs des Entités Provinciales de la BCC ont suivi par groupes des séminaires sur les techniques d'élaboration des états financiers selon le Plan comptables des COOPEC et de institutions de microfinance (PCCI)
- La deuxième édition de la Journée Internationale de l'Épargne avec le concours financier de la KfW et du PASMIF a abouti à la sensibilisation de 49.179 élèves et étudiants et à la création de 12.040 nouveaux comptes sur la période du 31/10 au 15/11/2012
- Le rapport d'activités de la Microfinance pour l'année 2011 a été publié

Enfin, durant l'année 2012, l'environnement institutionnel du secteur s'est amélioré par l'existence du groupe de travail des partenaires techniques et financiers pour l'inclusion financière en RDC. Le PASMIF a assuré le secrétariat du groupe qui a pour principal objectif de partager les connaissances et échanger sur les progrès réalisés au niveau des différents appuis au secteur.

(ii) Au niveau méso,

La représentativité du secteur et la mise en route du contrôle délégué ont été effectifs par la mise en place de l'association professionnelle des COOPEC. Le PASMIF II a contribué à la préparation et à la tenue de la première assemblée générale constitutive et à l'élaboration de son plan d'actions prioritaires.

Les résultats suivants ont été atteints en matière d'appui à l'infrastructure financière :

- Cinq membres dirigeants de l'Association Professionnelle des Coopératives d'Épargne et de Crédit, (APROCEC) ont été formés en matière de gestion de performance sociale et de protection des clients. A l'issue de cette formation, des ateliers de sensibilisation des membres ont été planifiés par l'interprofession ;
- Dix-huit (18) personnes dont une femme provenant de 10 cabinets d'audit et conseil, et des deux associations professionnelles du secteur (APROCEC et ANIMF) ont participé à l'atelier de formation sur l'audit externe des IMF. L'objectif l'amélioration de leurs méthodologies d'interventions et celle de la capacité de gestion et de la rentabilité des IMF. Le plan de suivi post formation a été mis en place.
- Le Président de l'APROCEC a participé à la Conférence Annuelle du Réseau SEEP pour un apprentissage latéral et la mise en réseau de l'association nouvellement créée pour le cas de la RDC.

Il convient cependant de noter que ces associations sont encore jeunes et méritent un accompagnement conséquent pour qu'elles soient en mesure de jouer pleinement leur rôle. La représentativité de ces structures et le suivi des activités dans les provinces restent encore des défis majeurs à relever. ;

(iii) Au niveau micro

Le FPM œuvre pour une meilleure inclusion financière en RDC tout en s'assurant de la qualité des services financiers offerts. Le fonds apporte une expertise avérée en assistance technique et des produits de financement adaptés et structurants, aux institutions financières et coopératives ciblant le secteur des Micro, Petite et Moyennes Entreprises (MPME) et des populations à revenu bas.

L'activité d'assistance technique a été marquée par la consolidation de 5 nouveaux projets d'assistance technique directe lancés au courant du deuxième semestre 2012, l'achèvement des programmes de formations et de deux nouvelles études de marchés lancés au troisième trimestre 2012. Ce qui porte à 19 le nombre total de projets conduits à 2012 dont 8 projets d'assistance technique directe, 6 formations certifiantes, 2 forums et 3 études de marchés.

Au total, le programme d'assistance technique du FPM a mobilisé près de 44 experts/formateurs pour un budget total de 1,54 millions d'USD dont 80% pour les interventions directes. Les ressources du PNUD/UNCDF ont contribué à plus de 70% pour la réalisation du programme d'assistance technique. Les interventions du FPM couvrent actuellement 9² provinces si l'on considère l'implantation des réseaux d'agences des institutions appuyées et les études de marché déjà réalisées.

Un effort soutenu a été consenti dans le rapprochement des communautés et des institutions de microfinance dans les zones couvertes. Le Fonds de Promotion de Microfinance a réalisé des investissements techniques et financiers pendant l'année 2012 en faveur d'une gamme variée d'institutions afin de renforcer la disponibilité de l'offre financière en apportant l'appui technique aux institutions. Il y a eu au total 19 projets conduits dont 8 projets d'assistance technique directe, 6 formations certifiantes, 2 forums et 3 études de marchés tel que détaillé ci-après:

- Les projets d'assistance technique directe ont porté sur : la consolidation du plus grand réseau national des coopératives d'épargne, la Mecreco (déploiement dans 6 provinces) ; le rapprochement des financements bancaires en faveur de petites et moyennes entreprise (projet de downscaling au sein de la Banque Internationale du Congo (BIC) à travers l'organisation et la mise en place d'un département PME ; l'appui à la gouvernance et à l'organisation d'une petite institution en faveur des femmes de Kinshasa au niveau de l'IMF Life Vest ; l'appui à l'organisation et à la mise en place de Système d'information et de gestion et le développement de l'épargne au sein de la Coopec Kawa dans le Sud Kivu ; l'appui à l'organisation et à l'amélioration de la productivité d'Advans Bank à Kinshasa; l'appui à la mise en place d'une stratégie et des produits à la Coopec MUCREFEKI dans le Bandundu , l'appui à la gestion des crédits au sein de la Coopec CAHI dans le Nord Kivu et, enfin l'appui à la gouvernance, planification stratégique et développement des produits de la Coopec KALUNDU à Uvira.
- 122 managers de base dont des chefs d'agence, des responsables de département MPME, des chargés des opérations et des cadres intermédiaires des IMF et des agents de crédit d'institutions financières, dont 31 femmes ont participé au programme de formation certifiant orienté dans les métiers de base de la microfinance.
- Des nouveaux produits ont été proposés aux institutions afin de se rapprocher davantage de leurs cibles. C'est le cas de l'introduction du produit « épargne à la carte » auprès de la COOPEC Kalundu qui a pu mobiliser près de 5 231 nouveaux membres ;
- 145 cadres venant de 40 institutions financières ont participé aux trois forums organisés à Goma et à Kinshasa sur deux thèmes : la protection des consommateurs et la finance agricole
- Une étude de marché pour le compte des institutions de microfinance a été conduite et finalisée pour la Province du Bandundu. Deux nouvelles études sont en cours dans les provinces de l'Équateur et dans les deux Kasai. Ces études permettront de renseigner sur le potentiel de marchés et les possibilités d'implantation des nouvelles agences dans des zones méconnues par les banques et institutions de microfinances. Les résultats de la première étude au Bandundu a suscité l'intérêt de quelques institutions sur la base d'informations stratégiques fournies.

² Voir section VII

Suite aux deux premières années de signature du prodoc, avec l'année 2012 comme 'étant pleinement opérationnelle, l'équipe d'évaluation indépendante du programme a noté que « *l'impact du programme est plus visible au niveau macro. Les appuis du programme à la BCC ont commencé à avoir des effets positifs dans le secteur et le programme a clairement aidé la BCC à mieux jouer son rôle de contrôle du secteur. La vulgarisation du nouveau plan comptable, l'augmentation des missions de contrôle dans les provinces et la formation de ses cadres ont renforcé la capacité de la BCC et son rôle dans le secteur. Au niveau méso, les appuis du programme ont aidé l'association professionnelle l'APROCEC à commencer ses premières activités, à faire la rédaction de ses statuts et règlements et à organiser son Assemblée Générale Constitutive. Avec l'appui du PASMIF, l'association a aussi adopté un premier plan d'actions visant la représentation des intérêts de ses membres, la collecte et la diffusion des informations et la professionnalisation du secteur. L'impact de l'appui du programme dans la formation des PLST³ est moins visible pour l'instant et se mesurera que dans les prochaines années. Les activités du FPM II au niveau micro n'ont commencé effectivement qu'en janvier 2012, mais certains effets ont commencé à être visibles. En outre, l'accès au financement pour les PME et la gouvernance et gestion des PSF appuyées sont considérablement améliorés et grâce aux appuis du FPM. Des cadres des PSF ont aussi reçu des formations professionnelles qui ont augmenté leur capacité technique ».*

Les principaux défis du programme portent sur les aspects suivants :

- L'éducation financière et l'appui-conseil sur les services financiers disponibles en direction des micro-entrepreneurs urbains et ruraux : il s'agira d'exploiter les canaux de diffusion existants comme les radios communautaires et d'autres moyens adaptés pour une communication ciblée ;
- Le contrôle et la supervision des acteurs pour une meilleure protection des épargnants et bénéficiaires des services financiers de base (approche responsabilité sociale des entreprises) ;
- Le renforcement des associations professionnelles pour la promotion de l'éthique et valeurs partagées, du contrôle délégué, de la représentation et la mise en commun de meilleures pratiques et renforcement des capacités ;
- L'extension dans les zones ciblées dans une perspective de concentration des activités du programme et le développement des produits innovants afin d'apporter des réponses adaptés aux besoins. Un accent sera mis sur le financement de l'agriculture qui occupe la majorité de la population en milieu rural ;

Par ailleurs, il faudra veiller à la capacité d'absorption des partenaires de mise en œuvre, en particulier au niveau micro. L'UGP devra être prudent et avoir des objectifs réalistes par rapport aux prévisions de décaissements et de réalisations. Le contexte de l'année 2011 (rodage du programme et mise en place décalée de l'unité de gestion, ainsi que la période électorale) a fait glisser le budget et les activités sur 2012.

Un cadre des résultats du PTA 2012 est repris en annexe.

3. Autres bilans ou évaluations

Une évaluation à mi parcours a été menée par une équipe indépendante. Elle a abouti aux conclusions suivantes :

- Le Programme du PASMIF II est pertinent dans l'ensemble de ses objectifs et de son approche. Ses objectifs sont en phase avec les documents de stratégie et de programme du PNUD de lutte contre la pauvreté dans la réalisation des actions pour renforcer de la gouvernance et la paix, relancer les économies locales, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi et réduire la vulnérabilité des populations. Ses stratégies sont aussi en ligne avec la politique institutionnelle de l'UNCDF de

³ Prestataires locaux des services techniques

développer un environnement favorable et renforcer les capacités des prestataires de services financiers (PSF) afin de fournir des services appropriés aux pauvres. Le programme contribue à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et est en phase avec les orientations nationales et de la politique gouvernementale en matière de microfinance et d'autonomisation des plus pauvres.

- L'approche stratégique du programme aux niveaux micro, méso et macro est pertinente au contexte congolais et pourrait répondre aux besoins des divers acteurs du secteur.
- le programme a enregistré un succès notables avec certaines activités et une partie des résultats du programme est atteint.
- L'efficacité du programme a été sensiblement réduite par les retards dans le démarrage des activités. Bien que le programme ait commencé en 2010, le recrutement de l'équipe de l'UGP et la finalisation des accords avec les partenaires ont été finalisés durant le second semestre 2011.
- Pour plusieurs raisons, il est prématuré de mesurer convenablement l'impact du programme à long terme. Mais néanmoins, certains changements peuvent être observés depuis le début de mise en œuvre du programme en 2010. Au niveau macro, les contrôles effectués par la banque centrale ont entraîné des mesures de redressement et d'assainissement du secteur, pour une meilleure gouvernance et une plus grande sécurisation des opérations. Au niveau méso, le processus participatif pour la mise en place des associations professionnelles ont favorisé le dialogue et une meilleure connaissance mutuelle entre les praticiens. Au niveau micro, les appuis du programme en matière d'assistance technique directe aux institutions financières partenaires ont permis des changements positifs en matière de consolidation, de gouvernance et de procédures de gestion et de contrôle. Tous ces effets combinés ont impacté sur la fourniture de services d'épargne et de crédit plus professionnels et durables pour les populations pauvres et à faible revenu, incluant les femmes en milieu rural et urbain.

Ainsi ils ont recommandé :

- la relecture du Prodoc, la redéfinition de la stratégie de mise en œuvre et l'actualisation de la planification des activités du PASMIF II, pour que ses objectifs soient atteints à la fin de la période d'exécution du programme.

4. Ressources

Ressources financières:

Pour les appuis directs aux prestataires de services financiers qui sont mis en œuvre à travers le Fonds pour l'inclusion financière - FPM, des financements en parallèle sont mis en œuvre par la Banque Mondiale (7 millions USD) et de la Banque allemande de développement KfW (10 000 000 millions USD)

Ressources humaines:

Personnel National: 1 Chargée de Programme Innovation et Genre, 1 Expert Suivi et évaluation (PNUD), 1 Associé au programme (PNUD), 1 Chauffeur (PNUD)

Personnel International: 1 Spécialiste de programme, Finance inclusive (UNCDF)

5. Arrangements de gestion et suivi du programme

Le programme est doté d'un **Comité de Pilotage** présidé par le Ministère des Finances. Ce comité regroupe les représentants des principaux acteurs impliqués dans le Programme (Ministère des Finances, Ministère des PME, Ministère de l'Agriculture, Banque Centrale du Congo, Associations professionnelles de la Microfinance, Bailleurs de Fonds du Programme).

Trois réunions du comité de pilotage ont été tenues durant l'année 2012. La disponibilité et l'implication réelle de cadres de haut niveau de la contrepartie nationale (MINFIN, MINAGRI, MPME, BCC) ont permis

des échanges de grande qualité et la formulation des orientations et la validation des plans de travail annuel. Le suivi trimestriel des avancées du programme a été fait et une mission sur le terrain a été entreprise par quelques membres du Comité de Pilotage. Le but est d'augmenter le niveau d'exposition au secteur et pour avoir une meilleure connaissance des institutions partenaires et rencontrer des clients de la microfinance.

L'officialisation du Comité de Pilotage a été faite par la sortie de l'arrêté ministériel n° CAB/MIN FINANCES/PP/2012/093 du 02 juillet 2012, portant sur création et fonctionnement du comité de pilotage du PASMIF II

L'Unité de Gestion de Programme (UGP) est responsable de la mise en œuvre et de la coordination technique des activités au quotidien. Elle est en charge de l'exécution budgétaire et de l'allocation effective des ressources du programme conformément aux règles et procédures du PNUD et UNCDF.

Pendant l'année 2012 le suivi et le reporting sur les progrès réalisés ont été effectués par l'UGP. Tous les aspects liés au partage des connaissances et la mobilisation de ressources sont aussi de la responsabilité de l'UGP. C'est ainsi qu'en 2012, les négociations auprès de l'Ambassade de Belgique en RDC ont été menées pour un appui sur les deux dernières années du programme, jusqu'à fin 2014.

Suivi Evaluation : le Bureau Régional de UNCDF basé à Johannesburg est mandaté pour un appui technique. 3 missions d'appui ont été effectuées et des feuilles des routes ont été proposées à l'équipe de mise en œuvre. Un mécanisme conjoint de suivi-évaluation (PNUD, UNCDF, Suède, Gouvernement) est mis en place dans le cadre du Programme conjoint pour permettre de mesurer et d'améliorer les performances et d'obtenir les résultats fixés;

Sur la base des rapports d'activités des partenaires de mise en œuvre (BCC, FPM, Associations professionnelles) l'UGP est en charge de la préparation des rapports d'avancement (trimestriel et annuel) à soumettre aux partenaires techniques et financiers du programme et à la partie nationale.

6. Leçons apprises

Conformément au cadre des résultats et des ressources du Document de projet et à l'écoute des besoins d'appui de ses partenaires de mise en œuvre, le PASMIF a enregistré des résultats globalement satisfaisants en 2012. Les conclusions et recommandations de la mission d'évaluation indépendante du programme qui a eu lieu en novembre- décembre 2012 ont mis en exergue les défis et ajustements requis pour une contribution plus conséquente du PASMIF à accélérer l'atteinte des OMD par l'inclusion financière des pauvres et en direction de cibles spécifiques en milieu rural dans les zones d'intervention du PNUD. Ainsi les leçons apprises concernent principalement les aspects suivants :

La mise à l'échelle d'un produit tel que le Crédit Epargne avec Education (crédit à caution solidaire sans épargne préalable, pour le milieu rural,) est fortement demandée par des Coopec partenaires du programme. Une subvention du portefeuille de crédit pourrait se justifier dans le cadre des innovations pour partager les risques du développement du nouveau produit avec l'institution financière partenaire du programme. En vue de veiller à la pérennité et de la bonne rentabilité des institutions, les agents de terrain doivent sensibiliser les autorités et bailleurs de fonds en mission à être vigilants dans leurs communications. Il ne faut pas parler de subvention au risque de compromettre la politique de remboursement installée et impacter enfin la rentabilité de l'institution.

L'appui au plan d'action de la Banque Centrale pour favoriser l'inclusion financière témoigne une implication réelle des autorités nationales. Cela constitue une opportunité pour accompagner la Banque Centrale dans la sécurisation des opérations de microfinance et la protection de l'épargne des déposants issus des groupes vulnérables.

Dans le cadre de l'appui à la structuration de l'interprofession et la mise en place des associations professionnelles du secteur il ne faut pas perdre de vue que les concours des bailleurs doivent dès le départ

s'inscrire dans une démarche de dégressivité. Les cotisations des membres doivent être appelées et libérées dès la création de la structure pour couvrir à terme les charges de fonctionnement.

PARTIE II : RAPPORT FINANCIER ANNUEL

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Ce chapitre présente les données financières⁴ et l'analyse des fonds du Programme Conjointe (PC) utilisant la modalité de gestion canalisée au 31 décembre 2012. Les informations financières sont disponibles (en anglais) sur le site du MPTF Office, GATEWAY, à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/JCG10>.

1. Sources, usage et solde des fonds

À fin décembre 2012, l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (SIDA) avait déposé 4,391,200 dollars en contributions et le PC a perçu 20,056 dollars d'intérêts, ce qui porte le montant cumulé des fonds à 4,411,256 dollars. Sur cette somme, 2,859,491 dollars ont été transférés à deux organisations participantes, dont 2,045,146 dollars ont été dépensés. Les frais de l'AA, au tarif approuvé de 1 % sur les dépôts, s'élèvent 43,912 dollars. Le Tableau 1.1 présente un aperçu des sources, des utilisations et du solde des fonds du PC en date du 31 décembre 2012.

Tableau 1.1. Aperçu financier (en dollars US)

	Années antérieures au 31 déc 2011	Année courante jan-déc 2012	TOTAL
Sources des fonds			
Contributions brutes	2,888,400	1,502,800	4,391,200
Revenus des intérêts et de placements gagnés sur les fonds	16,056	1,476	17,533
Revenus des intérêts reçus des organisations participantes	-	2,523	2,523
Remboursements de l'agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
Total: Sources des fonds	2,904,456	1,506,800	4,411,256
Usage des fonds			
Transfert aux organisations participantes	1,441,737	1,417,754	2,859,491
Remboursements reçus des organisations participantes	-	-	-
Montant net alloué aux organisations participantes	1,441,737	1,417,754	2,859,491
Frais de l'agent administratif	28,884	15,028	43,912
Frais directs: (Comité de pilotage, Secrétariat... etc.)	-	-	-
Frais bancaires	37	23	60
Autres dépenses	-	-	-
Total : Usage des fonds	1,470,658	1,432,805	2,903,463
Solde des fonds disponible auprès de l'agent administratif	1,433,798	73,995	1,507,793
Montant net alloué aux organisations participantes	1,441,737	1,417,754	2,859,491
Dépenses des organisations participantes	904,501	1,140,645	2,045,146
Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes	537,236	277,109	814,345

⁴ Certains totaux dans les tableaux peuvent différer dû à l'utilisation d'arrondis

Outre les contributions des bailleurs de fonds, le PC perçoit également des intérêts. Les deux sources d'intérêts sont les suivantes : (a) les intérêts perçus par le MPTF Office sur le solde des fonds sur le compte de l'AA et (b) les intérêts provenant des organisations participantes, soit le montant perçu par les organisations participantes sur le solde non décaissé des fonds du PC. À la fin de l'année 2012, le PC avait perçu des intérêts s'élevant à 20,056 dollars (17,533 dollars d'intérêts sur le compte de l'AA et 2,523 dollars d'intérêts perçus par le PNUD). Un résumé de ces données se trouve dans le Tableau 1.2.

Tableau 1.2 Sources des revenus des intérêts et de placements (en dollars US)

	Années antérieures au 31 déc 2011	Année courante jan-déc 2012	TOTAL
Agent administratif			
Revenus des intérêts et de placements gagnés sur les fonds	16,056	1,476	17,533
Total - Revenus des intérêts perçus par le fonds	16,056	1,476	17,533
Organisations participantes			
UNCDF	-	-	-
PNUD	-	2,523	2,523
Total: Revenus des intérêts perçus par les organisations participantes	-	-	-
Total	16,056	4,000	20,056

2. Contributions

Le tableau 2 présente des informations sur les contributions reçues du bailleur de fonds au 31 Décembre 2012.

Tableau 2. Contributions (en dollars US)

Bailleur de fonds	Années antérieures	Année courante	TOTAL
	au 31 déc 2011	jan-déc 2012	
Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement, (SIDA)	2,888,400	1,502,800	4,391,200
Total	2,888,400	1,502,800	4,391,200

3. Transferts de fonds

Les contributions reçues par l'AA sont transférées aux organisations participantes du PC selon les allocations approuvées par le Comité de pilotage. Au 31 décembre 2012, l'AA avait transféré des fonds à deux organisations participantes (UNCDF et PNUD) pour un montant total de 2,859,491 dollars. Le total des transferts des fonds pour la période de référence, est résumé au Tableau 3.

Tableau 3. Transferts de fonds par organisation participante au 31 décembre 2012 (en dollars US)

Organisation participante	Années antérieures au 31 déc 2011	Année courante jan-déc 2012	TOTAL
	Montant transféré	Montant transféré	Montant transféré
UNCDF	865,042	850,652	1,715,694
PNUD	576,695	567,102	1,143,797
Total	1,441,737	1,417,754	2,859,491

4. Dépenses déclarées et taux d'exécution

Toutes les dépenses déclarées pour l'année 2012 ont été soumises par le Siège des organisations participantes des Nations Unies via l'outil de transmission des rapports financiers du MPTF Office. Celles-ci ont été consolidées par le MPTF Office.

4.1. Dépenses et taux d'exécution par organisation participante

Comme l'indique le Tableau 4.1, le montant transféré s'élève à 2,859,491 dollars et le cumulatif des dépenses déclarées par les organisations participantes s'élève à 2,045,146 dollars. Cela équivaut à un taux d'exécution des dépenses de 71.5%.

Tableau 4.1. Dépenses cumulatives des organisations participantes et taux d'exécution financière (en dollars US)

Organisation participante	Montant transféré	Dépenses	Taux d'exécution
UNCDF	1,715,694	1,232,726	71.85
PNUD	1,143,797	812,420	71.03
Total	2,859,491	2,045,146	71.52

4.2. Total des dépenses par catégorie

Les dépenses de programmes et projets sont engagées et contrôlées par chaque organisation participante et sont présentées selon les catégories officielles pour l'harmonisation interinstitutionnelle des rapports. En 2006, le GNUD a établi six catégories selon lesquelles les agences onusiennes doivent déclarer les dépenses de projet. À compter du 1er janvier 2012, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (United Nations System Chief Executive Board), ou CCS, a modifié ces catégories à la suite de l'adoption des normes comptables internationales IPSAS, et elles comprennent désormais huit catégories. Les anciennes et nouvelles catégories sont indiquées ci-dessous.

Catégories de dépenses 2012 du CCS

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Équipement, véhicules, meubles et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements
6. Transferts et subventions
7. Exploitation générale
8. Coûts indirects

Catégories de dépenses 2006 du GNUD

1. Provisions
2. Personnel
3. Formation des partenaires
4. Contrats
5. Autres coûts directs
6. Coûts indirects

Le Tableau 4.2 montre les dépenses déclarées au 31 décembre 2012. Toutes les dépenses déclarées jusqu'au 31 décembre 2011 sont ventilées selon les six catégories précédentes, et toutes les dépenses déclarées à partir du 1er janvier 2012 sont ventilées selon les huit nouvelles catégories.

En 2012 les dépenses les plus importants ont été effectuées dans les catégories Provisions, produits et matériels et Equipement, véhicules, meubles et dépréciation pour des montants respectifs de 461,592 dollars et de 265,262 dollars. Les coûts indirects dépassent le 7% du fait que certaines agences facturent ces coûts à l'avance.

Tableau 4.2. Dépenses per catégorie (en dollars US)

Catégorie	Dépenses			Pourcentage du coût totale du programme
	Années antérieures au 31 déc 2011	Année courante jan-déc 2012	TOTAL	
Provisions, produits, équipement et transport (anc)	414	-	414	0.02
Personnel (anc)	59,939	-	59,939	3.43
Formation des partenaires (anc)	-	-	-	0.00
Contrats (anc)	60,618	-	60,618	3.47
Autres coûts directs (anc)	589,513	-	589,513	33.74
Personnel (nouv)	-	109,645	109,645	6.28
Provisions, produits et matériels (nouv)	-	461,592	461,592	26.42
Equipement, véhicules, meubles et dépréciation (nouv)	-	265,262	265,262	15.18
Services contractuels (nouv)	-	-	-	0.00
Déplacements (nouv)	-	54,409	54,409	3.11
Transferts et subventions (nouv)	-	5,250	5,250	0.30
Exploitation générale (nouv)	-	140,642	140,642	8.05
Coût totale du programme	710,484	1,036,800	1,747,284	100.00
Coûts indirects	194,017	103,845	297,862	17.05
Total	904,501	1,140,645	2,045,146	

5. **Transparence et responsabilité**

Le MPTF Office a continué de fournir des informations sur son site, GATEWAY: <http://mptf.undp.org>. Il s'agit d'une plateforme de connaissances proposant des données en temps réel (avec un décalage d'un maximum de deux heures), concernant notamment les informations financières du système de comptabilité du MPTF Office sur les contributions des bailleurs de fonds, les budgets des programmes et les transferts aux agences onusiennes participantes. Tous les rapports descriptifs sont également publiés sur ce site, qui propose un accès facile à près de 9 600 rapports et documents, ainsi que des outils et des tableaux des données financières et programmatiques. En facilitant l'accès à un nombre croissant de rapports d'avancement et de documents, le site GATEWAY facilite le partage des connaissances entre les agences onusiennes et une gestion plus unifiée. Ce site est conçu pour fournir des services de gestion des fonds au SNU, de façon transparente et responsable, afin de renforcer la cohérence et l'efficacité. Il a été décrit comme un site modèle par les interlocuteurs et partenaires.

ANNEXE 1: SUIVI EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Produits visés	Cibles visées pour 2012	Progrès vers les résultats pour 2012	Explication de l'écart & Recommandations pour les actions correctives
Un nouveau cadre légal et réglementaire est adopté et diffusé.	Au moins 50 dirigeants et cadres des Coopec et IMF agréées sont sensibilisés et formés sur la loi et les instructions relatives aux règles de prudence et normes de gestion.	<ol style="list-style-type: none"> 1. La loi est votée au niveau des deux chambres du Parlement. 2. L'amélioration du cadre réglementaire et institutionnel est renforcé: 8 instructions pour réglementer le secteur ont été publiées ; 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recommandation : Intensifier le plaidoyer avec la Banque Centrale et le ministère de Finances en vue de la promulgation de la loi.
Les capacités de supervision de la BCC sont renforcées.	25 cadres de la Direction Centrale et des Directions provinciales de la BCC formés aux cours CGAP. 93 Coopec et IMF contrôlées par la DSIF/BCC. 3 voyages de formations organisés incluant les cours Boulder MFI/ILO.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vingt Cinq cadres et agents ont poursuivis la formation CGAP sur la mesure et au contrôle des impayés et calcul et fixation des taux d'intérêt, et la gestion des risques opérationnels; 2. Une cinquantaine de participants ont pris part au séminaire sur la finance responsable dans le cadre de la publication prochaine de l'instruction sur la protection du consommateur; 3. Deux agents de la BCC ont renforcé leur compétence en éducation financière en prenant part au sommet Régional sur l'éducation financière au Nigeria; 4. trois (3) agents de la BCC ont pris part aux visites d'échange à Kigali(Rwanda), y compris ceux de la BNR et Central Bank of Nigeria et également à la conférence portant sur la base des données et les indicateurs clés du secteur ; 5. Grâce aux appuis du Projet, la BCC a effectué au moins 101 missions de contrôle et de surveillance sur pièces et sur place auprès de 93 Coopératives d'Épargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Microfinance (IMF) de Bas congo, Bandundu, les deux Kasaï, Maniema, Nord Kivu, Sud Kivu et le Katanga; 6. La BCC a poursuivi les efforts d'assainissement du secteur ayant abouti à des liquidations en cours auprès des trois (3) IMF, d'une (1) COOCEC et de onze (11) 	

		<p>Coopératives d'Epargne et de Crédit du Nord Kivu ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Organisation de la Journée Internationale de l'Epargne avec le concours financier de la KfW et du PASMIF ; 8. Meilleure visibilité du secteur suite à la publication du rapport d'activités de la Microfinance 2011; 9. Organisation des séminaires sur les techniques d'élaboration des états financiers selon le Plan comptables des COOPEC et de institutions de microfinance (PCCI) à l'intention de 215 institutions dont les COOPEC, les IMF, les Cabinets d'audit et les superviseurs des Entités Provinciales de la BCC 10. Les capacités du point focal du ministère des finances ont été renforcées par sa participation à la formation Boulder en Microfinance; 	
<p>Le cadre institutionnel assure une bonne coordination du secteur.</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. L'organe (comité de pilotage) de suivi des activités du projet PASMIF II est officiellement reconnu par un arrêté n° CAB/MIN FINANCES/PP/2012/O93 du 02 juillet 2012 ; 2. Trois réunions du comité de pilotage (CP) ont été tenues. 3. Une mission des membres du CP a été organisée dans la Bas-Congo 	
<p>Une association des COOPEC et une autre pour les structures enregistrées comme IMF sont créées.</p>	<p>Structuration et mise en place d'une association professionnelle des COOPEC et ses outils de gestion.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'association professionnelle des COOPEC a été créée, son plan d'affaire est finalisé et le directeur exécutif est recruté; 2. Cinq membres dirigeants de l'APROCEC ont renforcé leurs capacités en matière de gestion de performance sociale et de protection des clients au sein d'une Association; 3. Le président de l'APROCEC a renforcé sa capacité en gouvernance en participant à la Conférence Annuelle de SEEP NETWORK; 	
<p>Les capacités des PLST sont renforcées et leur présence renforcée dans les provinces.</p>	<p>Au moins trois cabinets ou PLST à Kinshasa et en Province identifiés; au moins 7 IMF individuelles ou en réseau appuyées en matière de SIG.</p> <p>Un état des lieux sur les mutuelles de solidarité (MUSO) est élaboré; 2 actions de plaidoyer menées auprès des IMF et de la Banque Centrale du Congo.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4. Dix-huit personnes, dont une femme, issus des 10 cabinets, des représentants d'ANMIF et de l'APROCEC ont été formés sur l'audit Externe des institutions de Microfinance. Le plan de suivi post formation a été mis en place; 5. L'équipe du PASMIF a commandité une étude sur l'état des lieux des MUSO et sur les possibilités de 	<ol style="list-style-type: none"> 2. Recommandation : Suivre le plan de renforcement des capacités et programmer d'autres modules parmi les priorités du PTA 2013; 3. Finaliser au premier trimestre 2013 l'étude sur le SIG

		<p>rapprochement des cibles du Programme Pauvreté avec les IMF ;</p> <p>6. Le recrutement des consultants de l'étude sur le SIG est finalisé.</p>	
<p>La gestion des Institutions de Microfinance est améliorée.</p>	<p>Au moins 2 COOPEC agréées opérant en zones rurales sont appuyées.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'appui à l'amélioration de la gouvernance ainsi que le SIG de la Coopec Kalundu et MECRECO est réalisé ; 2. L'amélioration du système de gestion financière et des risques financiers de MECRECO via la consolidation comptable et de l'information financière; 3. Lancement dans le site web et la production d'un support « la veille sectorielle et le fact sheet » afin d'assurer la communication et la visibilité du FPM ; 4. 6 projets d'Assistance technique directe au profit du réseau Mecreco, de la Banque Internationale du Congo(BIC), du Life Vest , Kawa, Advans Bank et de la COOPEC KALUNDU ont été exécutés. 	<ol style="list-style-type: none"> 4. L'Instabilité de la situation politique de la partie Est du pays en période de guerre a freiné les activités 5. Recommandation : Stabiliser l'environnement politique du pays, garantir la sécurité des investissements et restaurer le climat des affaires.
<p>Renforcement des capacités des ressources humaines des IMF est assuré.</p>	<p>Au moins 45 agents et cadres venant de 15 IMF et COOPEC sont formés.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. 122 participants se sont inscrits au programme de formation certifiante orienté dans les métiers à l'intention des managers de gestion de base (des chefs d'agence, des responsables de département MPME), des chargés des opérations et des cadres intermédiaires des IMF; 2. Deux forums sur la protection des consommateurs et un sur la finance agricole ont été également organisés à Goma et à Kinshasa et auxquels 145 représentants de 40 institutions financières ont participé; 3. La portée et le volume d'épargne et de crédit des Quatre(04) IMF partenaires ayant reçu un appui, soit technique ou financier du FPM se sont améliorés 4. Le nombre d'épargnants au 30 septembre 2012 s'est révélé à 135 697 tandis que l'encours d'épargne à 35 957 861 USD à fin septembre 2012. 5. Quand aux crédits, le nombre de clients ayant obtenu de crédit à fin septembre 2012 est de 32 886, soit 	<ol style="list-style-type: none"> 6. 36. La stratégie d'intervention actuelle du FPM s'interdit de créer l'offre dans les zones non desservies par les IMF et de toucher les plus vulnérables dans les zones de relèvement communautaire. 7. 37. Recommandation : 8. Proposer des stratégies plus agressives et volontariste afin d'améliorer l'offre de services financiers aux plus démunies dans les milieux ruraux et cibles du Relèvement Communautaire ; 9. Envisager des ajustements dans le prodoc (principalement au niveau des baselines et Target micro afin de permettre les appuis à ce niveau d'atteindre les objectifs du projet.

		<p>en moyenne 45,88% de femmes et l'encours crédit total à la même date était de 31 221 794 USD</p>
<p>Appui aux innovations incluant le milieu rural et pauvre.</p>	<p>4 forums organisés sur des thèmes différents, une étude de marché réalisé ; 5 institutions appuyées.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'appui à la professionnalisation et positionnement dans le marché concurrentiel par la diversification et innovation des produits (épargne à la carte) à la Coopec Kalundu, au BIC et à la MECRECO est réalisé ; 2. En fin décembre 2012, à travers le Crédit épargne avec Éducation (CEE+), près de 3 000 Hommes et femmes ont accès à des produits et services innovants ; 3. Trois études de marché sur les potentiels d'investissement en Microfinance et Banque dans la les zones les moins desservies de la RDC sont réalisées dans le 2 Kasai et en Équateur.
<p>La coordination de la mise en œuvre de Programme est réalisée.</p>	<p>Le Cadre Institutionnel du Programme d'Appui au Secteur de la Micro finance (PASMIF II) est opérationnelle.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les capacités de la chargée de programme innovation financière et genre son renforcées en micro finance par une formation à Boulder (Turin-Italie) ; 2. L'organisation du 20 -28 Juin 2012 de la mission de suivi de l'exécution du PASMIF par principal Bailleurs du programme, à savoir la Suède ; mission composée du Chargé de programme National de l'ambassade de Suède et de la Chargée de Programme ASDI; 3. L'organisation trimestrielle de la rencontre du Groupe des Partenaires Techniques et Financiers de la Microfinance(GPTF) dans l'objectif d'échanger des informations et pratiques visant à accélérer l'inclusion financière en RD CONGO. 4. L'UGP a également organisé la revue à mi-parcours de la composante Microfinance qui a eu lieu en date du 26 juin ; 5. Le Conseil d'Administration du FPM asbl fonctionne et prend des décisions d'investissement pour les appuis au niveau micro.

ANNEXE 2 : Liste des acronymes

APROCEC	Association Professionnelle des Coopératives d'Épargne et de Crédit
BCC	Banque Centrale de la RD Congo
CGAP	Consultative Group to Assist the Poorest
CPAP	Country Programme Action Plan
COOCEC	Coopérative Centrale d'Épargne et de Crédit
COOPEC	Coopérative d'Épargne et de Crédit
FINA	Logiciel Financial Analysis
IMF	Institutions de Microfinance
FPM	Fonds pour l'Inclusion financière
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINFIN	Ministère des Finances
MINPME	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises
MPME	Moyenne, petite et microentreprise
PLST	Prestataire local de services techniques
PSF	Prestataire des services financiers